



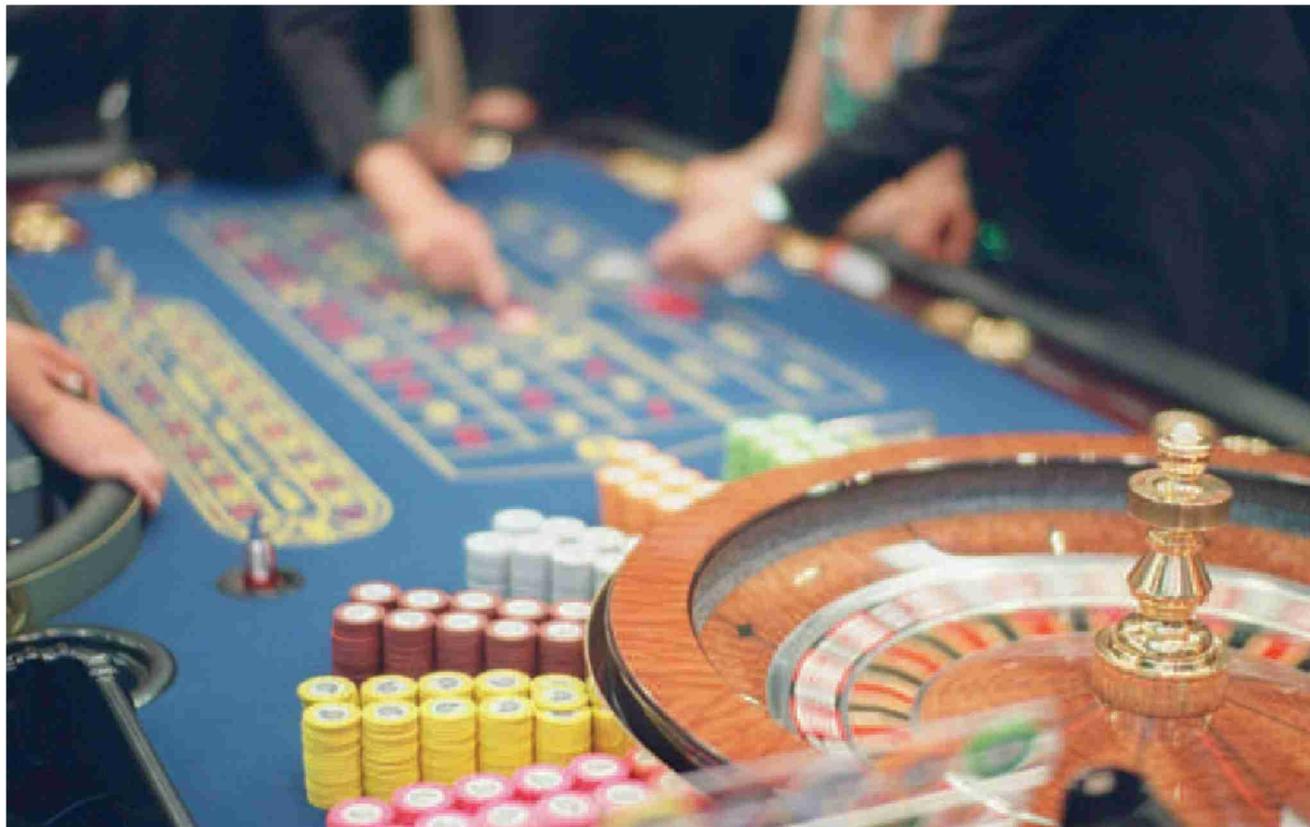
Le Quotidien de la Côte
1260 Nyon 1
022/ 994 41 11
www.lacote.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 8'245
Parution: 5x/semaine

N° de thème: 729.006
N° d'abonnement: 729006
Page: 20
Surface: 67'711 mm²

JEUX D'ARGENT La loi en gestation mécontente les milieux de la prévention, qui redoutent de manquer de ressources pour mener leurs tâches à bien. Plusieurs cantons romands les appuient.

La crainte d'impairs reste de mise



Derrière le débat sur le financement des actions de prévention se profile aussi la crainte d'un exil des jeux. KEYSTONE

« Le coût social du jeu excessif est estimé entre 551 et 648 millions de francs chaque année. »

ADDICTION SUISSE INSTITUT DE PRÉVENTION DE L'ALCOOLISME ET DES TOXICOMANIES
BERNE
PHILIPPE BOEGLIN

« Pour des jeux d'argent au service du bien commun »; le contre-projet à cette initiative populaire avait fait mouche auprès du peuple, qui l'avait adoubé en votation. C'était en 2012. Aujourd'hui, la situation a changé. La loi de mise en œuvre ne correspond plus au but exprimé dans l'intitulé, si l'on en croit les milieux de la prévention à l'addiction. D'après eux, la nouvelle loi proposée par le Conseil fédéral menace la lutte contre le jeu excessif.



Le Quotidien de la Côte
1260 Nyon 1
022/ 994 41 11
www.lacote.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebdom.
Tirage: 8'245
Parution: 5x/semaine

N° de thème: 729.006
N° d'abonnement: 729006
Page: 20
Surface: 67'711 mm²

sif: la Confédération charge les cantons de répondre aux dégâts causés, mais ne leur donne «pas les moyens de financer cette tâche», déplore Addiction Suisse, fondation de prévention et de lutte contre les dépendances.

Un front romand

Certes, le projet législatif stipule que les cantons «peuvent continuer à prélever» la taxe sur la dépendance, fixée à 0,5% du revenu brut des jeux de loterie. «Mais cette contribution n'est pas inscrite expressément dans la loi fédérale en préparation. Elle figure juste dans l'accord intercantonal en vigueur», avertit Aline Jaquier, responsable du dossier à l'Office des affaires extérieures du canton de Vaud.

Ce canton aimerait donc bien, comme Fribourg, Berne, le Valais, Neuchâtel et Genève, cimenter cette taxe sur la dépendance. Voire l'étendre.

En effet, ce prélèvement ne frappe que les jeux de loterie et les paris. Et pas les casinos. Un traitement différencié pas remis en question dans la loi ficelée par les services de la ministre de la Justice, Simonetta Sommaruga. Pour le canton de Vaud, pas

de doute: «Les casinos doivent participer au financement de la prévention et de la prise en charge de la dépendance au jeu».

La contre-attaque fuse. «Les maisons de jeu investissent déjà quelque 10 millions de francs par an dans la lutte contre la dépendance dans leurs enceintes. Elles surveillent les joueurs avec toutes sortes de moyens techniques et humains. Enfin, elles financent le contrôle de la Confédération, soit plus de 3 millions annuels», énumère Christophe Darbellay, président de la Fédération suisse des casinos.

Le futur ex-président du PDC ne voit aucune contradiction à assujettir les loteries à la taxe sur la dépendance, et à maintenir l'exonération pour les casinos.

«Le joueur de loteries n'est pas surveillé de la même manière. La taxe sur la dépendance constitue donc le moyen d'action adéquat.»

Au parlement fédéral

Addiction Suisse n'adhère pas, et signale qu'avec la légalisation projetée des offres en ligne, le public à risque des casinos va s'accroître, ce qui pourrait faire bondir la facture du jeu excessif.

Rien qu'aujourd'hui, «le coût social est estimé entre 551 et 648 millions par année», écrit la fondation, citant l'Université de Neuchâtel. Les acteurs de la prévention pourront faire valoir leurs arguments au parlement fédéral. Première à empoigner le dossier, la commission des affaires juridiques du Conseil des Etats a déjà procédé aux auditions. Les milieux antidépendances n'y étaient néanmoins pas représentés en nombre, selon Addiction Suisse. «Seul un délégué cantonal aux addictions était présent.»

C'est que l'efficacité des actions de prévention ne fait pas l'unanimité, indique Charles Juillard, président PDC des directeurs cantonaux des finances. Le ministre jurassien précise que la majorité des cantons soutiennent la nouvelle loi, notamment par «crainte de subir des pertes financières si ces jeux s'exilaient».

Son canton rejette d'ailleurs la taxe sur la dépendance. «Le Jura est plus joueur», glisse-t-il. Et le parlement? Réponse prochainement.